

CHÂTEAUFORT

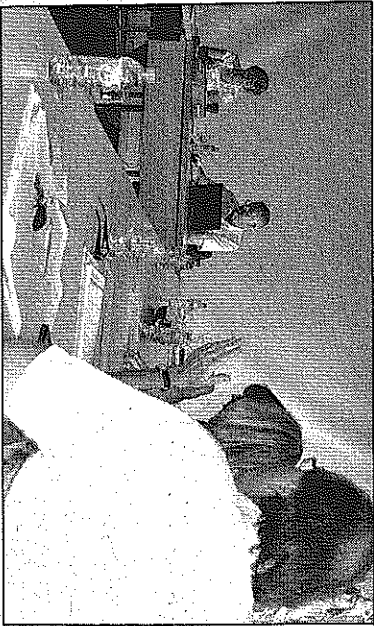
Au conseil municipal

La commune adhére à l'association du RER B

Entre deux flocons, le dernier conseil municipal de l'année s'est tenu le 22 décembre, en mairie. A cette occasion, la Ville a renouvelé son adhésion au parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse. La délibération a été votée, sans surprise, à l'unanimité. Ce conseil a en outre permis d'ouvrir les crédits d'investissement pour l'année 2011. Cette disposition intervient lorsque le budget n'est pas adopté avant le 1^{er} janvier. Un total de 290 508 euros de dépenses a été voté, à l'unanimité, dont 161 298 euros au titre des construc-

tions et bâtiments publics. Ce conseil a adopté, tous jours à l'unanimité, l'adhésion à l'association "Les villes du RER B Sud". «Le but de cette adhésion est d'obtenir des améliorations auprès de la RATP et du STIF afin de pallier aux dysfonctionnements quotidiens, retards et suppressions de trains qui s'accumulent sur cette ligne», explique Geneviève Morque, conseillère municipale, qui représentera la commune dans cette instance après désignation par le conseil municipal.

Emmanuel Fevre



◆ La ville de Châteaufort a connu un conseil municipal des plus calmes le 22 décembre.

BUG

Sécurité

Les chantiers sous haute surveillance



◆ Après le vol de cuivre, la surveillance électronique des chantiers bugois est devenue indispensable.

VÉRIFIABLE FIÉUX pour les entreprises du bâtiment, les vols sur les chantiers sont devenus ces dernières années une pratique courante contre laquelle il devient nécessaire de se protéger. Une situation que l'on retrouve à Bug où des vols de cuivre ont eu lieu. Contre cela, les sites en chantier se barricadent. A celui qui se situe à l'angle de la rue du Haras et de la rue Louis-Blériot, où l'entreprise TBI-Sham expose ostensiblement les moyens mis en

œuvre, la Fédération nationale des entreprises du bâtiment a, quant à elle, mis en place, conjointement avec le ministère de l'Intérieur, l'opération "Ras le vol". «Il faut savoir qu'en moyenne les vols représentent 2 % à 3 % de la valeur du chantier. Et quand on sait que la rentabilité moyenne pour ces entreprises se situe entre 0,5 % et 2 %, on comprend vite qu'il est né-

cessaire de réagir», déclare Bernard Attal, délégué général de la Fédération des entreprises du bâtiment des Yvelines.

La première démarche à réaliser pour ces entreprises est de passer par l'outil informatique de vérification et d'analyse des risques, évaluée en fonction de la localisation du type de chantier. Ces informations sont transmises à un référent (un gendarme et un officier de police judiciaire par département) qui conseille alors l'entreprise sur les mesures à prendre. Bernard Attal explique : «En général, il s'agit d'installer des lumières pour la nuit ou des alarmes volumétriques. Il est aussi possible de faire appel à une entreprise de gardiennage, mais cela a un coût non négligeable. Le plus efficace reste un affichage signalant la présence de dispositif de sécurité.»

Christophe Laccôte

L'agenda

BUG

◆ Théâtre

"Famille de stars" est l'histoire d'une famille pas comme les autres, recomposée... et très colorée. Une comédie entre culture créole et métropolitaine.

La représentation aura lieu jeudi 20 janvier, à 20h30, au centre culturel des Arcades.

Entrée : 23 € en plein tarif et 18 € en tarif réduit. Rens. 01 39 20 71 37.

JOUY-EN-JOSAS

◆ Exposition

Le musée de la Toile de Jouy accueille jusqu'au 13 février l'exposition "Tous Français, tous différents" présentant trente portraits réalisés par le peintre Florent Moulin.

Ouvert du mardi au dimanche, de 11h à 18h. Entrée : 7 €, gratuit pour les moins de 7 ans. Rens. 01 39 56 48 64.

LES LOGES-EN-JOSAS

◆ Vœux

Le maire Patrick Confétti présentera ses vœux aux Logeais vendredi 11 janvier, à 18h30, à la Maison des associations.